



Commission Régionale des Délégués

PROCES – VERBAL N° 3

Réunion du : 1^{er} AVRIL 2021 – Visioconférence
Présidence : M. Jérôme PESLIER
Présents : MM. Patrice DESMOTS, Alain DURAND, Claude JAUNET

M. Jérôme PESLIER ouvre la séance et remercie les membres de la Commission de répondre présent en visioconférence en raison de la crise sanitaire.

1. APPROBATION DU DERNIER PV

Approbation du Procès-Verbal n°2 du 10 septembre 2020.

2. INFORMATIONS

M. Alain DURAND nous annonce que, suite aux décisions du Bureau exécutif et du Comité Directeur de la Ligue de Football des Pays de la Loire, la Fédération Française de Football a pris la décision de l'arrêt des compétitions de Ligue et Districts.

La Ligue de Football des Pays de la Loire va accompagner au mieux les clubs en adoptant plusieurs mesures financières en leur faveur.

3. EFFECTIF AU 1^{er} avril 2021

L'effectif des délégués au 1^{er} avril 2021 est de 30 délégués.

- Délégués CN 3 : 12
- Délégués R1 : 18 dont 7 nouveaux saison 2020 - 2021
- Délégués Accompagnateurs : 6

Un courrier courant avril sera adressé à chaque délégué pour renouvellement.

Un appel à candidature sera mis en ligne sur le site de la LFPL pour le recrutement de Délégué féminin et masculin.

Un accord sera demandé à chaque District pour diffusion sur leur site.

4. DECISIONS PRISES PAR LA COMMISSION

Les Membres de la Commission vont prendre contact téléphonique de manière individuelle avec chaque Délégué Régional pour échanger, créer des liens et prévoir la saison future.

La Commission souhaitant étoffer le nombre de Délégués Accompagnateurs, M. Jérôme PESLIER prendra contact avec les nouveaux. Une proposition sera ensuite faite au Comité Directeur de la LFPL.

Au vu du contexte sanitaire particulier et en fonction de l'évolution, les formations pour la saison 2021 – 2022 se feront en priorité en présentiel ou en visioconférence (10 personnes maxi).

Pour les nouveaux Délégués de la saison 2020 – 2021 en début de saison, une formation pratique pour mise en situation de la mission d'une délégation sera réalisée sur des matchs de CN3.

Pour les nouveaux candidats reçus pour la saison 2021 – 2022, il sera mis en place la nomination d'un tuteur.

5. Prochaine réunion

Date à fixer

Le Président,

J. PESLIER

Le secrétaire de séance,

P. DESMOTS